

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	56 (1927)
Heft:	1
Rubrik:	Centenaire de Pestalozzi

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centenaire de Pestalozzi

Le canton de Fribourg s'unira aux autres cantons suisses pour célébrer avec simplicité, modestie, mais dignité, le centenaire d'un grand citoyen, Jean-Henri Pestalozzi, le 17 février 1927.

Un comité spécial a été nommé par la Direction de l'Instruction publique, dont les membres sont : MM. Léon Genoud, directeur du Musée pédagogique, président, E. Dévaud, directeur de l'Ecole normale, Léon Crausaz, Max Helfer et Pius Zollet, instituteurs à Fribourg, Joseph Jordan, professeur au Collège St-Michel, Fidèle Delabays, professeur au Technicum, et Alfred Collomb, bibliothécaire du Musée pédagogique, secrétaire.

Des propositions diverses ont été présentées à la Direction de l'Instruction publique. Celle-ci en a retenu l'essentiel, condensé en la circulaire que voici.

Fribourg, le 23 décembre 1926.

A Messieurs les Inspecteurs scolaires,
aux Directeurs des Ecoles secondaires,
aux membres des Commissions d'écoles et du corps enseignant
du canton de Fribourg.

TIT.,

En 1895, les Etats confédérés étaient invités, par le Département fédéral de l'Intérieur, à prendre part à une manifestation scolaire générale à l'occasion du 150^{me} anniversaire de la naissance d'Henri Pestalozzi. Notre Direction s'est alors déclarée disposée à encourager dans le canton l'application des mesures recommandées pour commémorer cet événement.

Le centenaire de la mort de ce pédagogue va provoquer en Suisse, au début de l'année prochaine, de nouvelles démonstrations auxquelles un comité d'action demande à tous les cantons de s'associer. Pas plus aujourd'hui qu'en 1895, notre canton ne saurait se désintéresser de ces festivités rappelant le souvenir d'un éducateur et ami de l'enfance qui entretint des relations suivies avec le P. Girard, dont s'honore l'école fribourgeoise.

Aussi, sur la proposition de la Commission cantonale constituée à cette fin, notre Direction a décidé de sanctionner les mesures suivantes :

1. Les membres du personnel enseignant des écoles françaises recevront un exemplaire du numéro spécial du *Bulletin pédagogique*, qui paraîtra le 1^{er} février et qui sera consacré à la carrière et aux travaux du pédagogue zuricais.

2. Les instituteurs de langue allemande recevront un exemplaire de la brochure intitulée : *Heinrich Pestalozzi*.

3. Les instituteurs consacreront la dernière demi-heure de la classe de l'après-midi, du 16 ou du 17 février, à rappeler le souvenir

de Pestalozzi. Il est laissé à chaque cercle scolaire le soin de donner plus de développement à cette séance. Un jour de congé sera accordé aux écoles à la date fixée par les commissions scolaires.

4. Il sera organisé, à cette occasion, une collecte scolaire par le corps enseignant dans les écoles primaires et secondaires ; elle sera recommandée par les autorités locales. En vue d'intéresser toutes les familles aux œuvres de protection de l'enfance malheureuse qui bénéficieront de la générosité de la jeunesse des écoles et de celle des parents et amis, nous engageons vivement le personnel enseignant et les autorités locales à étendre le champ d'action de la collecte en organisant une quête à domicile. La collecte devra commencer le 31 janvier et se terminer le 15 février suivant. Le produit des quêtes sera adressé à chaque inspecteur d'arrondissement scolaire et concentré au Musée pédagogique, à Fribourg, qui en fera connaître le résultat par commune ou cercle scolaire, dans le *Bulletin pédagogique* ou une autre feuille à désigner.

5. La Commission cantonale a proposé d'appliquer les sommes ainsi recueillies à la dotation de plusieurs lits au Préventorium de Pringy, destiné au traitement des enfants pré tuberculeux ou au Sanatorium antituberculeux qui sera construit à Châtel-sur-Montsalvens. Des diverses suggestions du Comité suisse d'action, la commission n'a retenu que l'idée d'accorder le 25 % du produit de la collecte en faveur de l'Asile de Neuhof, près Birr (Argovie), où Pestalozzi expérimenta sa méthode et où une institution, destinée à la formation pratique des adolescents, perpétue le nom du philanthrope de Zurich.

Notre Direction de l'Instruction publique a adopté le point de vue de la commission cantonale, en ce qui a trait à l'application des recettes de la collecte. Nous la désirons fructueuse, afin qu'elle puisse assurer le traitement préventif de nombreux écoliers que guette la tuberculose. C'est pourquoi, il nous est agréable d'espérer que l'action de nos instituteurs, de nos institutrices et celle de l'autorité locale sera efficace. Puisse-t-elle procurer les moyens d'établir dans le canton une organisation bienfaisante et digne des travaux humanitaires dont le grand pédagogue zurichois nous a laissé le souvenir.

Veuillez agréer, Tit., l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

(Signé) : **GEORGES PYTHON.**

Des détails plus précis seront publiés dans le numéro prochain.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Bulle* : Jeudi 13 janvier, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

A *Romont* : Jeudi 27 janvier, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

Pour Fribourg, la date de la réunion sera indiquée dans le *Bulletin* du 15 janvier.